

DÉPARTEMENT : Eure (27)

DESIGNATION DE L'EPCI :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE ROUMOIS SEINE

EPCI /
fiscalité
proportionnelle

ARRONDISSEMENT

Bernay

PROCÈS-VERBAL

DE L'ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE, DES VICES-PRÉSIDENTS ET DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU DE L'EPCI

Effectif légal de l'EPCI 68

Nombre de membres en exercice 68

Nombre de membres Présent

Date de convocation 7/15/2020

L'an deux mille, le quinze du mois de juillet à dix-sept heures trente minutes, en application de l'article L.5211-2 du code général de collectivités territoriales (CGCT) renvoyant aux dispositions relatives à l'élection du maire et des adjoints des communes de moins de 1000 habitants telles que prévues par les articles L.2122-7 et L.2122-7-1 du CGCT et de l'article L.5211-8 du CGCT, s'est réuni le conseil communautaire de la communauté de communes Roumois Seine à la maison des associations à BOURG ACHARD.

Étaient présents les conseillers communautaires suivants (indiquer les noms, prénoms des membres présents ainsi que l'indication de la collectivité qu'il représente 1 :

Richard APPERT (Bourg Achard)	Régine SENINCK (Saint Aubin sur Quillebeuf)	Charly NOEL (Mauny)
Béatrice AUBIN (Le Thuit de l'Oison)	Daniel DUVAL (Saint Ouen de Pontcheuil)	Michaël ONO-DIT-BIOT (Bosroumois)
Jean AUBOURG (Saint Ouen du Tilleul)	Myriam FERLIN (Grand-Bourgtheroulde)	Bertrand PECOT (Flancourt Crescy en Roumois)
Brigitte AUTIN (Hauville) <i>Représentée par William MIGNOT</i>	Guylène FREVAL (Saint Ouen du Tilleul)	Mélanie PETIT (Voiscreville)
Bernadette BARAT (Saint Pierre des Fleurs)	Claude GENGE (Eturqueraye)	Denis PIEDNOEL (Saint Ouen de Thouberville)
Brigitte BARBETTE (Thénouville)	Bruno GERMAIN (Saint Pierre des Fleurs)	Erick POISSON (Grand-Bourgtheroulde) <i>Bureau à Vincent DUBREUIL</i>
Jacques BENOIST (Honguemare-Guénouville)	Joël GRAINVILLE (Bouquetot)	Gwendoline PRESLES (Bourmeville Sainte Croix)
Franck BERTIN (Bosgouët)	Franck HAUDRECHY (Saint Pierre du Bosguérard)	Françoise PRUNIER (Bourg-Achard)
Jacques BINET (La Haye de Routot)	Véronique HERVIEUX (Les monts du Roumois)	Mélanie RIOULT (Le Thuit de l'Oison)
Sylvain BONENFANT (Caumont)	Christine HOUEL (Flancourt Crescy En Roumois)	Patrice ROMAIN (Bourneville Sainte Croix)
Yannick BOUDET (Grand-Bourgtheroulde)	Annick LE MOIGNE (Amfreville-Saint-Amand)	Philippe ROMAIN (Saint Leger du Gennetey)
Cédric BROUT (Le Thuit de l'Oison)	Dominique LEVASSEUR (Valletot)	Josette SIMON (Bourg-Achard)
Franck BUCHER (Saint Philbert sur Boissey)	Nelly MARINIER (Bosroumois)	Bruno SIX (Les Monts du Roumois)
Frédéric CARDON (Vieux Porc)	Céline MAROUCARD (Grand-Bourgtheroulde)	Anne STAB (Saint Pierre du Bosguérard)
Laurent DEBEERST (Thénouville)	Vincent MARTIN (Grand-Bourgtheroulde)	Alain TARDIF (Tocqueville)
Jérôme DEBUS (Amfreville-Saint-Amand) <i>Bureau à Annick LE MOIGNE</i>	Arnaud MAUPOINT (Aizier)	Joël TEMPERTON (Bourg-Achard)
Jean-Pierre DENIS (Bourg-Achard)	José MAURICE (Barneville Sur Seine) <i>Représentée par Perry CHEVILLE</i>	Damien THIEBAULT (Saint Ouen de Thouberville) <i>Bureau à Sandrine DEVALLEY</i>
Michel DEZELLUS (Le Landin)	Sandrine MENNITI (Saint Ouen de Thouberville)	Martine TIHY (Cauverville En Roumois)
Aline DONNET-MOUSSEUX (Étreville)	Damien MERCIER (Trouville La Haute)	Christine VAN DUFFEL (Le Thuit de L'oison)
Jacques DORLEANS (La Trinité de Thouberville) <i>Représentée par Sébastien BOUTIER</i>	Alain MICHALOT (Sainte Opportune La Mare)	Philippe VANHEULE (Bosroumois)
Gilbert DOUBET (Le Thuit de l'Oison)	William MIGNOT (Hauville)	Maryannick VERDURE (Bosroumois)
Laurent DUCHATEAU (Boissey Le château)	Olivier MORIN (Saint Denis des Monts)	Alain VIVIEN (La Haye Aubrée)
Maria DUFROY (Caumont)	Marie-Jeanne NEVEU (Bouquetot)	

Envoyé en préfecture le 24/07/2020
Reçu en préfecture le 24/07/2020
Affiché le
ID : 027-200066405-20200724-CC_DG_35_BIS_20-DE

1 Installation des membres de l'assemblée délibérante²

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Benoît GATINET, Président sortant, qui a déclaré les membres du Conseil communautaire cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Dominique LEVASSEUR été désigné(e) en qualité de secrétaire par le conseil communautaire (art. L. 2121-15 du CGCT).

2 Élection du Président

A) Présidence de l'assemblée

Le plus âgé des membres présents du conseil communautaire, Sébastien TENDRERON....., a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des conseillers communautaires, a dénombré membres présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article à l'article 10 de la loi N° 2020-290, modifié par l'article 3 de la loi N° 2020-790 L. 2424-17 du CGCT était remplie³.

Il a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du Président. Il a rappelé, qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT rendus applicables aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), le Président est élu au scrutin secret, uninominal et à la majorité absolue parmi les membres de l'assemblée délibérante. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

B) Constitution du bureau de Vote

Le conseil communautaire a désigné deux assesseurs (au moins) :

Mme PETIT Melanie
M. MAUPONAT Arnaud

C) Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par l'EPCI. Le président a constaté, sans toucher l'enveloppe, que le conseiller communautaire l'a déposée lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller communautaire, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau de vote en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau de vote et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les seconds avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

Résultats du premier tour de scrutin

- Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- Nombre de votants (enveloppes déposées) 67
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- Nombre de bulletins blancs (art. L. 65 du code électoral) 1
- Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 66
- Majorité absolue 34

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>Vincent MARTIN</u>	<u>36</u>	<u>Trente Six</u>
<u>Christine VAN DUKEEL</u>	<u>30</u>	<u>Trente</u>

2 Ce paragraphe n'est pas rempli lorsque l'élection des membres du bureau a lieu en cours de mandature.
3 Majorité des membres en exercice.

Résultats du deuxième tour de scrutin ⁴

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L. 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

Résultats du troisième tour de scrutin ⁵

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L. 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

D) Proclamation de l'élection du Président

N. Vincent MARTIN

a été proclamé(e) président et a été immédiatement installé(e).

⁴ Ne pas remplir si l'élection a été acquise au premier tour.
⁵ Ne pas remplir si l'élection a été acquise au deuxième tour.

Élection des Vice-Présidents

Sous la présidence de M. Vincent DARRIEN élu(e) Président (ou son remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des Vice-Présidents. Il a été rappelé que ces derniers sont élus selon les mêmes modalités que le Président.

Le président a indiqué qu'en application de l'article L.5211-10 du CGCT, le bureau de l'établissement public de coopération intercommunale du syndicat mixte) est composé du président, d'un ou plusieurs Vice-présidents et éventuellement d'un ou plusieurs autres membres. Le nombre de Vice-Présidents est déterminé par le conseil communautaire sans que ce nombre ne puisse être supérieur à 20 %, arrondi à l'entier inférieur, de l'effectif total du conseil communautaire, soit 14 Vice-Présidents, ni qu'il puisse excéder 15 Vice-Présidents.

Toutefois, si l'application de la règle des 20 % conduit à fixer à moins de 4 le nombre des vice-présidents, ce nombre peut être porté à 4.

Le conseil communautaire peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à celui qui résulte de l'application des dispositions précitées, sans pouvoir toutefois excéder 30 % de son propre effectif et le nombre de 15.

Au vu de ces éléments, le Conseil communautaire a fixé à 9.....le nombre des Vice-présidents. ⁶

Le nombre des autres membres du bureau est, quant à lui, fixé à l'ensemble des maires des communes composant l'EPCT

Élection du premier Vice-Présidents

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 67
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L. 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 67
- f. Majorité absolue 34

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>Guendoline PRESSES</u> <u>CHRISTINE VAN DUFFEL</u>	<u>37</u> <u>30</u>	<u>Trente Sept</u> <u>Trente</u>

Résultats du deuxième tour de scrutin ⁷

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L. 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

⁶ Une délibération ouvrant les postes de Vice-présidents et les postes des « autres membres » du Bureau doit également être prise par le conseil et transmise au contrôle de légalité.
⁷ Ne pas remplir si l'élection a été acquise au premier tour.

Résultats du troisième tour de scrutin⁸

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

Proclamation de l'élection du premier Vice-Président

Mme Ywendoline PRESLES

a été proclamé(e) premier Vice-Président et immédiatement installé(e).

⁸ Ne pas remplir si l'élection a été acquise au deuxième tour.

Élection du second Vice-Présidents⁹

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) **67**
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral) **5**
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] **62**
- f. Majorité absolue **32**

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Cédric Brout	25	Vingt Cinq
M. Jean Pierre DEUIS	6	Six
M. Joël TENBERTON	31	Trente et Un

Résultats du deuxième tour de scrutin¹⁰

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) **67**
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral) **3**
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] **64**
- f. Majorité absolue **33**

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Cédric Brout	34	Trente Quatre
M. Joël TENBERTON	30	Trente

Résultats du troisième tour de scrutin¹¹

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
		/

Proclamation de l'élection du second Vice-Président

M. Cédric Brout a été proclamé(e) second Vice-Président et immédiatement installé(e).

⁹ Page ne devant pas être jointe au procès-verbal lorsque le nombre de postes de vice-présidents est inférieur
¹⁰ Ne pas remplir si l'élection a été acquise au premier tour.
¹¹ Ne pas remplir si l'élection a été acquise au deuxième tour.

Élection du troisième Vice-Présidents¹²

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 67
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral) 5
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 62
- f. Majorité absolue 32

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
FRANCK BERTIN FRANCK BUCHEK	19 43	Quatre-vingt-sept Quarante-trois

Résultats du deuxième tour de scrutin¹³

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

Résultats du troisième tour de scrutin¹⁴

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

Proclamation de l'élection du troisième Vice-Président

FRANCK BUCHEK a été proclamé(e) troisième Vice-Président et immédiatement installé(e).

12

Page ne devant pas être jointe au procès-verbal lorsque le nombre de postes de vice-présidents est inférieur

13

Ne pas remplir si l'élection a été acquise au premier tour.

14

Ne pas remplir si l'élection a été acquise au deuxième tour.

Élection du quatrième Vice-Présidents¹⁵

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) **67**
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) **1**
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral) **6**
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] **60**
- f. Majorité absolue **37**

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
P. Frederic CARDON	38	Trente Huit
N. Michel DEZEGLIS	22	Vingt Deux

Résultats du deuxième tour de scrutin¹⁶

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
/		

Résultats du troisième tour de scrutin¹⁷

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
/		

Proclamation de l'élection du quatrième Vice-Président

Frederic Cardon a été proclamé(e) quatrième Vice-Président et immédiatement installé(e).

¹⁵ Page ne devant pas être jointe au procès-verbal lorsque le nombre de postes de vice-présidents est inférieur
¹⁶ Ne pas remplir si l'élection a été acquise au premier tour.
¹⁷ Ne pas remplir si l'élection a été acquise au deuxième tour.

Élection du cinquième Vice-Présidents¹⁸

Résultats du premier tour de scrutin

- Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- Nombre de votants (enveloppes déposées) **67**
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral) **16**
- Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] **51**
- Majorité absolue **26**

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Sylvain BOUDEVANT	51	Cinquante et Un

Résultats du deuxième tour de scrutin¹⁹

- Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- Nombre de votants (enveloppes déposées)
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

Résultats du troisième tour de scrutin²⁰

- Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- Nombre de votants (enveloppes déposées)
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

Proclamation de l'élection du cinquième Vice-Président

Sylvain BOUDEVANT a été proclamé(e) cinquième Vice-Président et immédiatement installé(e).

Élection du sixième Vice-Présidents²¹

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) **67**
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) **1**
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral) **3**
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] **63**
- f. Majorité absolue **32**

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Bruno GERMAIN Frank HAUDRECHY Sandrine NEANNITI,	19 25 15	Dix Neuf Vingt Cinq Quinze

Résultats du deuxième tour de scrutin²²

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) **67**
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral) **2**
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] **65**
- f. Majorité absolue **33**

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Bruno GERMAIN Frank HAUDRECHY Sandrine NEANNITI,	21 32 12	Vingt et Un Trente Deux Douze

Résultats du troisième tour de scrutin²³

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) **67**
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral) **8**
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] **59**

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Frank Haudrechy Sandrine NEANNITI	37 22	Trente Sept Vingt Deux

Proclamation de l'élection du sixième Vice-Président

a été proclamé(e) sixième Vice-Président et immédiatement installé(e).

Frank Haudrechy

²¹ Page ne devant pas être jointe au procès-verbal lorsque le nombre de postes de vice-présidents est inférieur
²² Ne pas remplir si l'élection a été acquise au premier tour.
²³ Ne pas remplir si l'élection a été acquise au deuxième tour.

Élection du septième Vice-Présidents²⁴

Résultats du premier tour de scrutin

- Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- Nombre de votants (enveloppes déposées) 67
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral) 5
- Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] 62
- Majorité absolue 32

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Michael ONO-DIT BIOT Delanié BIOT	33 29	Trente Trois Vingt Neuf

Résultats du deuxième tour de scrutin²⁵

- Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- Nombre de votants (enveloppes déposées)
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]
- Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

Résultats du troisième tour de scrutin²⁶

- Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- Nombre de votants (enveloppes déposées)
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

Proclamation de l'élection du septième Vice-Président

- a été proclamé(e) septième Vice-Président et immédiatement installé(e).

Michael
ONO-DIT BIOT

24

Page ne devant pas être jointe au procès-verbal lorsque le nombre de postes de vice-présidents est inférieur

25

Ne pas remplir si l'élection a été acquise au premier tour.

26

Ne pas remplir si l'élection a été acquise au deuxième tour.

Élection du huitième Vice-Présidents²⁷

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote **0**
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) **67**
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) **2**
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral) **17**
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] **48**
- f. Majorité absolue **25**

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
<i>Josette SIMON</i>	<i>48</i>	<i>quarante huit</i>

Résultats du deuxième tour de scrutin²⁸

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]
- f. Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres

Résultats du troisième tour de scrutin²⁹

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres

Proclamation de l'élection du huitième Vice-Président

Josette SIMON a été proclamé(e) huitième Vice-Président et immédiatement installé(e).

²⁷

Page ne devant pas être jointe au procès-verbal lorsque le nombre de postes de vice-présidents est inférieur

²⁸

Ne pas remplir si l'élection a été acquise au premier tour.

²⁹

Ne pas remplir si l'élection a été acquise au deuxième tour.

Élection du neuvième Vice-Présidents³⁰

Résultats du premier tour de scrutin

- Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- Nombre de votants (enveloppes déposées) **67**
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral) **2**
- Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] **65**
- Majorité absolue **33**

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
P-BENTRAND PECOT P-Christine VAN DUFFEL	33 32	Trente Trois Trente Deux

Résultats du deuxième tour de scrutin³¹

- Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- Nombre de votants (enveloppes déposées)
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

Résultats du troisième tour de scrutin³²

- Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- Nombre de votants (enveloppes déposées)
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

Proclamation de l'élection du neuvième Vice-Président

a été proclamé(e) neuvième Vice-Président et immédiatement installé(e).

Bertrand PECOT

³⁰ Page ne devant pas être jointe au procès-verbal lorsque le nombre de postes de vice-présidents est inférieur
³¹ Ne pas remplir si l'élection a été acquise au premier tour.
³² Ne pas remplir si l'élection a été acquise au deuxième tour.

Élection du dixième Vice-Présidents³³

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]
- f. Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

Résultats du deuxième tour de scrutin³⁴

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]
- f. Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

Résultats du troisième tour de scrutin³⁵

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

Proclamation de l'élection du dixième Vice-Président

- a été proclamé(e) dixième Vice-Président et immédiatement installé(e).**

³³

Page ne devant pas être jointe au procès-verbal lorsque le nombre de postes de vice-présidents est inférieur

³⁴

Ne pas remplir si l'élection a été acquise au premier tour.

³⁵

Ne pas remplir si l'élection a été acquise au deuxième tour.

Élection du onzième Vice-Présidents³⁶

Résultats du premier tour de scrutin

- Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- Nombre de votants (enveloppes déposées)
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]
- Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

Résultats du deuxième tour de scrutin³⁷

- Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- Nombre de votants (enveloppes déposées)
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]
- Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

Résultats du troisième tour de scrutin³⁸

- Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- Nombre de votants (enveloppes déposées)
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

Proclamation de l'élection du onzième Vice-Président

- été proclamé(e) onzième Vice-Président et immédiatement installé(e).

³⁶

Page ne devant pas être jointe au procès-verbal lorsque le nombre de postes de vice-présidents est inférieur

³⁷

Ne pas remplir si l'élection a été acquise au premier tour.

³⁸

Ne pas remplir si l'élection a été acquise au deuxième tour.

Élection du douzième Vice-Présidents³⁹

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]
- f. Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres

Résultats du deuxième tour de scrutin⁴⁰

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c]
- f. Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres

Résultats du troisième tour de scrutin⁴¹

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres

Proclamation de l'élection du douzième Vice-Président

- a été proclamé(e) douzième Vice-Président et immédiatement installé(e).

Élection du treizième Vice-Présidents⁴²

Résultats du premier tour de scrutin

- Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- Nombre de votants (enveloppes déposées)
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]
- Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

Résultats du deuxième tour de scrutin⁴³

- Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- Nombre de votants (enveloppes déposées)
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]
- Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

Résultats du troisième tour de scrutin⁴⁴

- Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- Nombre de votants (enveloppes déposées)
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

Proclamation de l'élection du treizième Vice-Président

- été proclamé(e) treizième Vice-Président et immédiatement installé(e).

Élection du quatorzième Vice-Présidents⁴⁵

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]
- f. Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres

Résultats du deuxième tour de scrutin⁴⁶

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]
- f. Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres

Résultats du troisième tour de scrutin⁴⁷

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres

Proclamation de l'élection du quatorzième Vice-Président

- a été proclamé(e) quatorzième Vice-Président et immédiatement installé(e).

⁴⁵

Page ne devant pas être jointe au procès-verbal lorsque le nombre de postes de vice-présidents est inférieur

⁴⁶

Ne pas remplir si l'élection a été acquise au premier tour.

⁴⁷

Ne pas remplir si l'élection a été acquise au deuxième tour.

Élection du quinzième Vice-Présidents⁴⁸

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]
- f. Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

Résultats du deuxième tour de scrutin⁴⁹

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]
- f. Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

Résultats du troisième tour de scrutin⁵⁰

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

Proclamation de l'élection du quinzième Vice-Président

- a été proclamé(e) quinzième Vice-Président et immédiatement installé(e).

Élection des autres membres du Bureau⁵¹

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote **67**
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) **67**
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) **0**
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral) **5**
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] **62**
- f. Majorité absolue **32**

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Arnaud NAUPOINZ (Aizier)	62	Soixante Deux
Jérôme DEBUS (Amfreville S'Amance)	3	3
Joosé NAURICE (Borneville Sur Seine)	3	3
Laurent DUCHATEAU (Bouzey Le Châtel)	3	3
Franck BERTIN (Bassoulet)	3	3
Philippe VAN NEULE (Booroumois)	3	3
Joël CARAINVILLE (Bouquetot)	3	3
Martine TIHY (Cauverville en Roumois)	3	3
Aline DONNET DOUVEUX (Etréville)	3	3
Claude GEUCE (Etiqueroye)	3	3
William NIGNOT (Hauville)	3	3
Mauro VIVIEN (La Haye Aubrée)	3	3
Jacques BINET (La Haye de loutot)	3	3
Jacques BENOIST (Hangevilliers Seneuvill)	3	3
Nicolas DEZELLUS (Le Lanclin)	3	3
Charly NOEL (Nourmy)	3	3
Bruno Six (Les Romb du Roumois)	3	3
Regine SEMINICK (S'Aubin / Quillebauf)	3	3
Glucier TORIN (S'Denis Des Font B)	3	3
Philippe BERTAIN (S'Edger du Sennevoy)	3	3
Daniel DUVAL (S'Guen de Fontchevil)	3	3
Sandrine MENUTTI (S'Guen de Thouberville)	3	3
Jean AUBOURG (S'Guin du Tilleul)	3	3
Bruno SERRAIN (S'Pierre Des Fleuis)	3	3
Alain NICHALOT (S'Opparture la Plare)	3	3
Laurent DEBEERT (Therouville)	3	3
Gilbert Dou BET (Le Thuit de l'Orison)	3	3
Alain TARDIF (Boqueville)	3	3
Jacques DORLEANS (Etréville de Thouberville)	3	3
Damien BECKER (Trovville Le Haute)	3	3
Dominique LEVASSEUR (Valkefont)	3	3
Melanie PETIT (Voerreville)	3	3

Résultats du deuxième tour de scrutin ⁵²

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
/		

Résultats du troisième tour de scrutin ⁵³

- a. Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de bulletins blancs (art. L 65 du code électoral)
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
/		

Proclamation de l'élection des autres membres du Bureau

a été proclamé(e) premier membre du Bureau et immédiatement installé(e).

Arnaud DAUPOINT
 Jérôme DEBOS
 José DAURICE
 Laurent DUCHATEAU
 Franck BERTIN
 Philippe VANHEULE
 JY GRAINVILLE
 Marlène TIHY
 Alno DONNET NOUVEUX
 Claude GEUCE
 William MIGNOT
 Alain VIVEN
 Jacques BINET
 Jacques BENOIST
 Michel DEZECCUS
 Charly NOÛ
 Bruno SIX

Régine SERINCK
 Olivier NORIN
 Philippe NORIN
 Daniel DUVAL
 Sandrine NENNATI
 Jean AUBOURG
 Bruno GERMAIN
 Alain MICHAÏLO
 Laurent DEBEERST
 Gilbert DOUBET
 Alain TARDIF
 Jacques DORLEANS
 Damien NEACIER
 Dominique LEVASSEUR
 Mélanie PETIT